

# Taille des haies

Une haie composée d'essences diverses, idéalement d'essences indigènes, doit être entretenue. elle remplit des fonctions paysagères et ornementales mais aussi des fonctions écologiques.

Les haies nécessitent un entretien adapté afin de conserver leur gabarit et leur entretien doit être réalisés en dehors de la période de nidification des oiseaux, lorsque les arbustes à feuilles caduques sont sans feuille.



## Période d'intervention

### MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Période de :	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Plantation												
Arrosage												
Taille de formation												

Cette intervention doit en principe être effectuée hors période de végétation (novembre à mars) sous réserve d'éventuelles contraintes sécuritaires.

## Voici un rappel des bases légales en matière d'entretien des haies, tout comme des bonnes pratiques en matière environnementale :

L'entretien des haies et cordons arborés sur les dépendances routières doit respecter les prescriptions de plusieurs lois et règlements cantonaux et communaux.

Selon le Règlement d'application sur les routes (RLRou, 725.01.1) et le Code rural et foncier (211.41) la hauteur des surfaces ligneuses ne doit pas excéder :

- 60 cm lorsque la visibilité doit être maintenue ;
- 2 mètres lorsque les surfaces sont situées à moins de 3 mètres de la chaussée ;
- 9 mètres lorsque les surfaces sont distantes de la chaussée de 3 à 6 mètres ;
- Au-delà de 6 mètres de la chaussée, la hauteur n'est plus réglementée à condition de respecter le droit privé.

## Avis aux propriétaires et fermiers - délai

Un avis d'émondage a été publié dernièrement dans la presse locale invitant les propriétaires fonciers et fermiers à exécuter ce travail le plus rapidement possible, **dernier délai au 31 juillet 2023**, faute de quoi ils seront dénoncés et cette tâche sera exécutée d'office et à leurs frais, selon l'art. 15 du règlement précité.

Cet avis est donc un rappel pour les travaux n'ayant pas été réalisé dans les périodes optimales.

---

## Conclusion

Votre Municipalité vous invite à réaliser un entretien régulier permettant ainsi de maintenir la diversité et la structure de la haie tout en tenant compte des contraintes de gabarit **et de privilégier la période hivernale permettant la sauvegarde de nombreuses espèces animales.**

Sur ces mêmes principes, nous encourageons l'implantation de haies indigènes en milieu bâti, car ces dernières remplissent des fonctions paysagères et ornementales mais aussi des fonctions écologiques. Ces caractéristiques font des haies indigènes des structures plus favorables à la biodiversité et moins coûteuses à l'entretien que les haies exotiques ou monospécifiques. Une haie d'essences indigènes offre en outre une variété de couleurs, de formes, de fleurs et de fruits favorables à la nature ainsi qu'au bien-être de la population qui bénéficie directement de cette diversité dans son cadre de vie.

Votre Municipalité